

Suisse

Modifié à 20:00

La Confédération prévoit des mesures d'économie dans l'assurance chômage et l'infrastructure ferroviaire



Le Conseil fédéral présente ses premières mesures d'économie: débat entre Johanna Gapany et Roger Nordmann / Forum / 6 min. / aujourd'hui à 18:00

L'assurance-chômage, l'infrastructure ferroviaire, les cantons et les rentes de veuves sont touchés par des mesures d'économie. Le Conseil fédéral a détaillé ses premières décisions, qui doivent permettre d'économiser quelque 600 millions de francs par an.

La contribution de la Confédération à l'assurance-chômage (AC) sera réduite de 250 millions de francs par an pendant 5 ans. Une clause de sauvegarde garantira que cette assurance ne connaisse pas de difficultés financières en cas d'augmentation sensible du chômage, précise le gouvernement dans un communiqué.

L'apport annuel au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) sera lui réduit d'au moins 150 millions de francs pendant 3 ans. Le développement planifié de l'infrastructure ne sera pas remis en question, selon le gouvernement. Les revenus de la Confédération provenant de la redevance sur le trafic des poids lourds seront attribués au FIF dans leur intégralité, jusqu'à ce que les réserves du fonds s'élèvent au moins à 300 millions. Elles seront réduites une fois ce seuil franchi.

Cantons aussi touchés?

Berne est prête à se tourner aussi vers les cantons pour faire des économies. Le Parlement examine actuellement une initiative parlementaire pour pérenniser le soutien fédéral à l'accueil extrafamilial pour enfants. Si elle est acceptée, cette initiative coûtera près de 800 millions de francs par an à la Confédération à partir de 2025.

Le Conseil fédéral n'en veut pas. L'accueil extrafamilial pour enfants est une tâche cantonale, a-t-il répété à plusieurs reprises. Il propose de revoir nettement à la baisse le projet. Les cantons seront tenus de passer aussi à la caisse. Le Conseil fédéral propose donc d'abaisser la part de l'impôt fédéral direct revenant aux cantons à 20,5% du produit global de cet impôt (-0,7 point de pourcentage), ce qui correspond à une réduction de quelque 200 millions de francs.

>> Réécouter le reportage de La Matinale:



0:00 / 1:27 1.0x

Le Conseil national approuve le soutien fédéral à l'accueil extrafamilial. Les précisions de La Matinale / La Matinale / 1 min. / le 2 mars 2023

Une diminution de 0,4 point de pourcentage supplémentaire doit être prévue si le projet coûte un jour plus de 200 millions à la Confédération en raison de l'augmentation des coûts.

À consulter également



Karin Keller-Sutter rompt le silence sur Credit Suisse

19h30
Samedi à 19:30



Le Conseil fédéral veut plus de 12 milliards pour le réseau routier

Suisse
Le 22 février 2023



Les mesures d'économie de la Confédération en cas de pénuries d'électricité: interview de Guy Parmelin

Forum
Le 3 mars 2023

La RTS

À propos

Contact

Recevoir nos programmes

RTS Avec Vous

FAQ

Travailler à la RTS

Conditions générales

Communiqués de presse

Comment écouter nos podcasts

SSR Suisse Romande

Charte de confidentialité

Play Suisse

Ventes aux professionnels

Médiation

Gérer les paramètres relatifs aux cookies

Visiter les studios

Jurisprudence

Assister aux émissions

La Boutique RTS

SRF | RSI | RTR | SWI

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision



Rachat de Credit Suisse par l'UBS : les explications de Nicolas Rossé, journaliste à la RTS. / 12h45 / 1 min. / le 20 mars 2023

ats/ther